

## Q ET R #2

### Questions:

1. La sollicitation, republiée avec une limite de 30K, sur la base des retours du marché, que la limitation de prix est difficile pour la concurrence. Pouvez-vous expliquer la limitation du prix. Peut-être qu'il nous manque quelque chose.
2. Nous examinons la ddp susmentionnée et nous nous demandons sur le budget de conception estimé par rapport à la portée.  
Lorsque nous additionnons le nombre d'éléments de mobilier, le nombre de styles requis et les options conceptuelles pour chaque élément et style, nous obtenons un total de 147 éléments de mobilier d'extérieur qui doivent être conçus (voir le calcul ci-joint). À un niveau très superficiel, si nous divisons les frais budgétés de 30 000 \$ par ce nombre d'éléments pour la phase 1, cela revient à environ 200 \$ de frais de conception par article, ce qui représente un niveau d'effort minimal.

Nous nous demandons simplement si nous interprétons correctement le niveau d'effort, car il semble que cela ne cadre pas avec le budget de conception. Veuillez clarifier si nous comprenons correctement la portée ou s'il y a une certaine flexibilité dans le budget de conception.

### Réponse:

**Réponse, partie 1:** Le budget estimé est basé sur des recherches internes. Les soumissionnaires doivent établir le prix en fonction du travail requis, en tenant compte des précisions ci-dessous.

### **Réponse, partie 2, Précisions:**

#### **Selon l'annex A, énoncé de travail, page 9, paragraphe 5:**

*«...le soumissionnaire retenu devra fournir un éventail de produits sur mesure dans une gamme de prix variés approximatifs. Chaque style proposera un ensemble de mobilier et d'installations comportant une gamme de tailles et une apparence uniforme.»*

#### **et aussi: page 10, paragraphe 3:**

*«L'équipe du projet a élaboré une matrice décrivant les types et les numéros d'articles, les choix de tailles, les exigences de style et les gammes de prix prévus pour*

*l'ensemble des articles requis devant être conçus pour la collection, ainsi que leurs exigences opérationnelles et fonctionnelles (annexe A1).»*

**et aussi: page 12, point C:**

*«la collection des plans de conception comprendra des représentations en couleur à deux ou trois à dimensions de chaque article de mobilier dans chaque thème de conception.»*

**Précision:**

Bien que les produits requis dans le cadre de la phase de conception doivent inclure l'ensemble des éléments de la matrice des exigences pour l'élaboration du mobilier, Parcs Canada souhaite que chaque élément s'intègre au style de l'ensemble de la série. Par conséquent, chaque type d'article n'a besoin d'être conceptualisé qu'une fois pour chaque style, par la suite, le concept sera décliné en différentes tailles pour compléter la suite d'articles. Les suites d'articles peuvent être représentées ensemble et / ou groupées à l'aide de maquettes et des dessins. Les exigences opérationnelles et fonctionnelles et les récits peuvent être appliqués à chaque suite ou série plutôt qu'à chaque élément individuel.

Par exemple:

Type d'articles: table, légère et mobile, entière, de base.

Trois styles requis: classique, contemporain et historique / patrimonial

Cinq tailles requises: (pouvant accueillir 2, 6, 8, 10 et 12 personnes).

Par conséquent, la conception générale et le devis opérationnels / fonctionnels sont requis pour un format dans chaque style (3 concepts en tout). Chaque concept sera ensuite appliqué à chacun des formats requis, produisant un même ensemble

\*puisque les deux questions sont similaires, une réponse a été fournie